



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2021

Délibération n°06

Date de convocation
04.06.2021

Date d'affichage
08.06.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 35

**Objet : Actualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du
quotient familial**

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI par M. C. GHIS – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. F. BOURDEAU – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU la délibération n°04 du 06 juillet 2020 portant actualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du quotient familial 2021,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu de revaloriser les tranches de ressources servant au calcul du quotient familial,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter au 1^{er} janvier 2022 le barème ci annexé des ressources annuelles correspondant à 10 tranches de quotient familial,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 14 juin 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 31

Contre : -

Abstentions : 4 (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER)